

VOUS VOULEZ SAVOIR CE QU'ECOLO A FAIT EN 4 ANS ?

Avancées d'Ecolo et Agalev dans les majorités « arc-en-ciel » au 5 février 2003

0. Petit rappel

Les rapports de force et les compétences ministérielles

1. Pour vivre mieux, au quotidien

Avec les personnes âgées

Avec les personnes handicapées

Avec le non-marchand

Avec les personnes précarisées

Avec les personnes d'origine étrangère

2. Pour la mobilité, un droit pour tous

Agir sur l'offre de transport public

Agir sur la demande de transport

Du transport à la mobilité, passer d'une logique à l'autre

Une sécurité routière

3. Pour des transports mieux régulés

Chauffeurs routiers et conditions de travail

Politique et sécurité aéronautiques

Trafic maritime et sécurité

4. Pour des soins de santé de qualité

Renforcer le système de soins

Plus de droits des personnes

Plus de prévention et de promotion de la santé

5. Pour des enfants accueillis et éduqués

Un meilleur accueil de la petite enfance

L'enseignement, c'est fondamental

Lutter contre la maltraitance

6. Pour protéger la planète

Définir des objectifs clairs

Développer les énergies vertes

Maîtriser la demande d'énergie

Préserver l'environnement

7. Pour des emplois durables, des revenus pour vivre et du temps pour choisir

8. Pour des villes où il fait bon vivre

9. Pour une mondialisation solidaire

10. Pour une démocratie respectueuse de tous

Plus de droits, de transparence et de démocratie

Plus de justice et de prévention

11. Mais ECOLO c'est aussi...

... la politique autrement

12. Et globalement ?

Depuis 99, quels sont les changements vers une société plus citoyenne, solidaire et durable ?

Et donc, le changement, c'est pour quand ?

Moralité

13. Plus de détails ?

... le tableau de bord des participations

0. Petit rappel

Les rapports de force

ECOLO a obtenu 18,5% en juin 1999 et participe au gouvernement (sauf à la Région bruxelloise, sans être mathématiquement nécessaire. C'est Agalev qui l'a imposé au gouvernement fédéral et, par conséquent, à la Région wallonne et dans les Communautés française et germanophone.

Les compétences ministérielles d'ECOLO

- **Au fédéral** : mobilité, transports, énergie, climat et développement durable pour Ecolo, santé, protection des consommateurs et coopération au développement pour Agalev.
- **A la Communauté française** : enseignement fondamental, enfance, promotion et prévention de la santé, aide à la jeunesse
- **En Wallonie** : aide sociale, santé, mobilité, transports, énergie

1. Pour vivre mieux, au quotidien

Pour les personnes âgées :

- Développement de solutions d'accueil alternatives pour les personnes âgées : accueil de jour, de nuit, de courte durée, initiatives citoyennes, habitat groupé,...
- Une meilleure protection des personnes âgées dans les Maisons de repos (transparence des prix, conseils de résidents, mesures de lutte contre la maltraitance)
- Refinancement des Maisons de repos (+ 75 millions d'€ de 99 à 2003) pour le confort et la sécurité
- Sensibilisation à une alimentation de qualité et à l'éco-construction dans les Maisons de repos
- Soutien accru à des initiatives intergénérationnelles

Pour les personnes handicapées :

- Réforme du secteur de l'accueil et de l'hébergement des personnes handicapées en Wallonie (valorisation de l'intégration dans la société plutôt que la prise en charge en maison d'hébergement)
- Refinancement (+ 34% de 99 à 2003) et mise en place du 1^{er} contrat de gestion de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH)
- Ouverture à l'économie sociale pour les Entreprises de travail adapté
- Avancées vers la reconnaissance officielle de la langue des signes
- Traduction gestuelle des Niouzz
- Un meilleur accueil des enfants handicapés dans l'enseignement secondaire
- Mesures de soutien à l'égalité des chances des personnes handicapées sur le marché de l'emploi
- Création d'une agence de conseils en accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées et mise au point de l'Indice Passe-Partout

Pour le non-marchand :

- Revalorisation salariale des professions du non-marchand (social, socioculturel et santé)
- Modification des critères de répartition des services aux personnes : en fonction des besoins sociaux et géographiques
- Consultation régulière des acteurs du non-marchand et organisation d'échanges entre eux

Pour les personnes précarisées :

- Mise en place du « crédit social accompagné » pour les personnes à faibles revenus
- Ouverture de « Relais Sociaux » pour les personnes en grande précarité dans les grandes villes wallonnes pour coordonner tous les intervenants sociaux
- Des « Ecoles de consommateurs » pour prévenir le surendettement
- Augmentation des droits de recours et d'écoute pour les demandeurs d'aide sociale
- Amélioration de la coordination des services prenant en charge les personnes sans-abri à Bruxelles
- Mise en place d'un fonds social de l'eau en Wallonie

Pour les personnes d'origine étrangère :

- Régularisation de 50.000 sans-papiers (enfants compris)
- Création du Carrefour interculturel wallon pour mesurer les besoins des personnes étrangères
- 48 classes-passerelles pour les enfants demandeurs d'asile, illégaux et sans-papiers
- Dispositifs d'aide aux candidats à la régularisation et leurs enfants
- Amélioration de l'accueil pour les gens du voyage (aide à la création de terrains d'accueil, centre de médiation)

2. Pour la mobilité de tous

Agir sur l'offre de transport public :

- SNCB : + 11% de voyageurs depuis 99 ; objectif : + 50 % de voyageurs et de marchandises d'ici 2010
- Réforme de la SNCB : transparence financière, nouvelle direction, recentrage sur le rail (mettre fin de l'aventure ABX), transparence des rémunérations des dirigeants
- Premier refinancement du rail : plus 1,36 milliards d'€ d'ici 2010 et reprise programmée de la dette
- Programme d'investissements pour améliorer les voies existantes et créer de nouvelles lignes d'ici 2012
- Lancement des mises à 4 voies Ottignies-Bruxelles et Nivelles-Bruxelles
- Premières étapes du RER et création d'un fonds RER déjà alimenté de 630 millions d'€
- Modernisation et extension du parc du matériel roulant jusqu'à 2012
- Encadrement de la libéralisation du fret ferroviaire
- Renforcement du Comité consultatif des usagers de la SNCB
- Revalorisation de gares et points d'arrêt et qualité totale sur certaines lignes de train
- Projets-pilotes sur l'accessibilité des gares aux personnes à mobilité réduite
- Pour les - 12 ans : gratuité du train ; pour les 65 ans + : gratuité des TEC et train à 2,5 € ; réduction du prix de l'abonnement scolaire du train, facilités pour les formules train-vélo, Go-Pass avant 9h au-delà de 130 km de Bruxelles, billet unique train-tram-bus à Bruxelles
- 150 jeunes peu qualifiés engagés chaque année par la SNCB (Rosetta)

- TEC : + 3% de voyageurs depuis 99, réorientation des vers une « démarche qualité » grâce à un nouveau contrat de gestion ; stabilisation des tarifs
- Lancement de la ligne de bus Conforto Louvain-la-neuve/Bruxelles
- Les nouveaux bus TEC plus accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Renforcement de la gratuité des TEC à Mons
- Amélioration de la mobilité scolaire par les TEC

- Lancement de 5 stations de car-sharing (voiture partagée) en Wallonie
- Expériences-pilotes d'amélioration de la mobilité en milieu rural

Agir sur la demande de transport :

- Incitants fiscaux pour les déplacements domicile-travail en vélo, co-voiturage, train et bus et pour les entreprises organisant le transport collectif de ses travailleurs
- Déduction à 100% de l'abonnement train et bus pour les entreprises
- Réduction d'accises pour carburants pauvres en soufre, primes à l'installation du LPG, réduction de taxes pour les moteurs moins polluants
- Des bandes de circulation peuvent être réservées au covoiturage
- Elaboration d'un plan communal de mobilité dans 70 communes wallonnes
- Développement des Plans de transports d'entreprise : expériences-pilotes et aide à la mise en place de cellules « mobilité » à l'UWE, FGTEB, CSC et l'Union des villes et communes
- Aide à l'élaboration de fiches d'accessibilité pour les administrations et entreprises
- Guide pour la participation citoyenne dans les Plans communaux de Mobilité
- Formation et mise en place d'un réseau de Conseillers en mobilité en Wallonie
- Promotion de la mobilité durable en milieu scolaire via un guide et des expériences-pilotes
- Promotion de l'utilisation du vélo sur le chemin de l'école.
- Financement de (et conseil en) cheminements piétons (« Pedibus »)
- Création de 3 Maisons des Cyclistes en Wallonie
- Lancement d'un Diplôme d'études spécialisées en transport

Les bases d'une mobilité intégrée :

- Elaboration de plans de mobilité durable : fédéral et wallon
- Création d'une Administration fédérale de la mobilité et d'un Observatoire wallon de la mobilité
- Actions de sensibilisation : Semaine de la mobilité, Journée En ville sans ma voiture, campagnes : Personnes à Mobilité Réduite, Revalorisation du métier de chauffeur, Ozone, Promotion du vélo

Sécurité routière :

- Lancement des Etats généraux de la sécurité routière rassemblant tous les acteurs concernés : objectif de 50% de morts en moins en 2010

- Mesures pour des voiries mieux partagées entre tous : voitures, piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite
- Zones 30 km/h aux abords d'école rendues plus faciles
- Mesures de protection accrue des piétons et cyclistes
- Modification des infractions routières contre les comportements dangereux
- Création d'un Fonds pour développer des plans locaux de sécurité routière
- Les nouveaux autocars équipés de ceintures de sécurité
- Le GSM au volant interdit sans kit main libre
- Des casques obligatoires pour tous les motocyclistes
- Immatriculation possible sur internet
- Stationnement facilité pour les personnes à mobilité réduite

3. Pour des transports mieux régulés

Chauffeurs routiers et conditions de travail :

- Une harmonisation européenne du temps de travail des camionneurs
- Un renforcement des contrôles du temps de travail et de repos des camionneurs
- Les clients des transporteurs peuvent maintenant être rendus co-responsables des accidents
- Equipement de tous les camions d'un système réduisant l'angle mort
- Davantage d'efforts en matière de formation des chauffeurs

Politique aéronautique, sécurité et qualité de la vie :

- Réduction des nuisances sonores autour de Bruxelles-National
- Interdiction des avions les plus bruyants entre 23h et 6h à Bruxelles-National
- Interdiction des avions hushkittés sur tous les aéroports belges en juillet 2003
- Renforcement des contrôles des nuisances sonores aéroportuaires wallonnes
- Suppression de la route aérienne « Chabert » traversant Bruxelles de part en part le Week-end
- Un médiateur pour les riverains de l'aéroport de Bruxelles-National et un forum de concertation riverains/communes/autorités
- Création d'une autorité indépendante et mise en place de nouveaux comités de concertation pour les aéroports wallons
- Amélioration des mesures (isolation, etc.) en faveur des riverains des aéroports wallons et de Bruxelles-National
- Amélioration de la sécurité de l'aéroport de Bruxelles-National
- Soutien au maintien des licences de vol des pilotes Sabena et City Bird

Trafic maritime et sécurité :

- Mesures pour éviter de nouvelles marées noires
- Renforcement des contrôles des navires dans les ports belges
- Suppression programmée en Europe des navires à simple coque (déjà réalisée en Belgique)
- Interdiction des peintures toxiques sur les navires
- Accord européen pour créer une agence européenne pour la sécurité maritime
- Réglementation accrue du transport de produits dangereux (par mer, air et route)
- Promotion accrue du transport fluvial

4. Pour une meilleure santé

Renforcer le système de soins

- Augmentation de 30% du budget des soins de santé en 4 ans*
- Refinancement des hôpitaux publics wallons (budget des infrastructures multiplié par 2,7)
- Triplement du budget des Maisons médicales en Wallonie
- Augmentation des services de psychiatrie infantile
- Des passerelles pour faciliter les études d'infirmières
- Soutien accru à l'ensemble des soins de 1ère ligne (médecins généralistes, infirmiers, kinés, assistants sociaux, etc.) et à la mise en réseau des intervenants ; restructuration du secteur
- Vote d'une loi reconnaissant les psychothérapeutes et les psychologues cliniciens
- Mise en place d'une plate-forme Santé-environnement en Wallonie
- Meilleure approche des maladies chroniques
- Prochainement : un soutien accru pour l'accompagnement à domicile en Wallonie

Pour renforcer les droits des personnes

- Adoption de la loi sur l'euthanasie*
- Adoption de la loi sur les droits des patients à l'information, au choix du traitement et du praticien
- Création d'un Fonds d'indemnisation des victimes du sang contaminé
- Augmentation des moyens des projets en matière de soins palliatifs
- Mise en œuvre du suivi médical de la population de Mellery
- Soutien à la création d'une fédération wallonne d'associations d'usagers

Pour plus de prévention et de promotion de la santé

- Création de l'Agence fédérale de sécurité alimentaire
- Modernisation de l'Inspection médicale scolaire en « Promotion de la santé à l'école »
- Promotion d'une alimentation de qualité à l'école : « A table les cartables ! »
- Dépistage gratuit du cancer du sein pour les femmes de 50 à 69 ans ; objectif 30% de mortalité en moins
- Maintien en l'état de l'interdiction de la publicité pour le tabac*
- Lancement d'actions de prévention du tabac à l'école
- Mise en place d'un fonds public anti-tabac et d'un plan intégré de lutte contre le tabagisme
- Dépénalisation partielle de l'usage de cannabis pour les adultes, et reconnaissance de la priorité à la santé dans les problèmes de drogues
- Introduction de contrôles anti-dopage dans le sport et campagnes de prévention
- Coopération accrue entre les pouvoirs publics belges dans la lutte contre le dopage*
- Amélioration de la coordination des acteurs de lutte contre les drogues, le tabac et l'alcool
- Exception santé dans la publicité comparative des professions libérales
- Gratuité de certains vaccins et amélioration de leur qualité
- Campagne de vaccination gratuite contre la méningite C pour tous les enfants de 1 à 6 ans
- Création de l'Institut wallon de la santé mentale
- Réinvestissement dans les campagnes de prévention du SIDA
- Mesures auprès des écoles et des crèches pour éviter l'exclusion des enfants séropositifs
- Accès gratuit à la pilule du lendemain dans les centres de planning familial
- Augmentation du budget des centres de planning familial wallons (+ 90%)
- Soutien renforcé aux centres de planning familial pratiquant les IVG
- Promotion d'une éducation affective ET sexuelle à l'école
- Un carnet de santé pour suivre les enfants de la naissance jusqu'à 12 ans
- Mise en réseau des communes soucieuses de promouvoir la santé de leurs habitants

5. Pour l'accueil de l'enfance et l'enseignement

Pour l'accueil de la petite enfance

- 10 000 places d'accueil pour les enfants en bas âge en plus d'ici 2010
- Un statut et des mesures complémentaires pour les gardiennes d'enfants à domicile
- Financement plus équitable des crèches par un mécanisme de redistribution entre milieux d'accueils
- Modernisation du fonctionnement de l'ONE (modernisation et renouvellement du CA)
- Revalorisation des médecins de consultation ONE
- Triplement du budget des centres de vacances, camps et plaines de jeux
- Lancement d'une formation continuée pour les professionnels de la petite enfance
- Une nouvelle loi sur l'adoption qui protège mieux les intérêts de l'enfant

Pour l'enseignement (fondamental)

- Amélioration de la formation continuée des enseignants (doublement du budget, ouverture aux formations inter-réseaux)
- Reconnaissance et financement des écoles de devoirs
- Refinancement (+ 32% de 99 à 2003) et recentrage des discriminations positives pour les écoles fondamentales
- Alignement du salaire des instituteurs sur celui des régents
- Soutien à la mise en place des Conseils de participation dans les écoles et à l'implication des parents (« Ecoles parents a(d)mis »)
- Régulation des devoirs à domicile
- Journaux gratuits pour les classes de 6^e primaire
- Obtention des mêmes avantages sociaux pour les enfants d'une même commune
- Mesures pour renforcer la gratuité de l'enseignement
- Augmentation des subventions de fonctionnement des écoles fondamentales

- Reconnaissance et refinancement des écoles de devoirs
- Augmentation des moyens des travaux de première nécessité pour les bâtiments scolaires
- Expériences-pilotes d'atelier de philosophie dans les écoles fondamentales
- Création d'une commission de Pilotage de l'enseignement obligatoire en Communauté française*
- Programmation et financement de cours de psychomotricité en maternelle
- Vote unanime d'une résolution contre le numerus clausus en médecine au parlement francophone
- Inscription des Niouzz dans les obligations de la RTBF
- Réglementation et limitation de la pub pour enfants à la RTBF

Pour lutter contre la maltraitance

- Augmentation du nombre de services d'aide aux enfants en difficulté et meilleure adaptation aux besoins des familles
- Consolidation budgétaire des services SOS-Enfants
- Ouverture de 3 centres d'accueil de mineurs étrangers non-accompagnés
- Possibilité de tuteur pour les mineurs étrangers non-accompagnés
- Campagne de sensibilisation des familles contre la maltraitance (« YAPAKA »)
- Des moyens nouveaux pour « remettre en selle » les élèves exclus de l'école
- Reconnaissance des centres d'accueil pour adultes et des maisons maternelles

6. Pour protéger la planète

Définir des objectifs clairs

- Rôle majeur dans la négociation internationale du Protocole de Kyoto
- Sortie progressive du nucléaire entre 2015 et 2025
- Adoption du 1^{er} « Plan National Climat »
- Lancement du 1^{er} « Plan fédéral de développement durable »
- Elaboration du « Plan wallon pour la maîtrise de l'énergie » avec tous les acteurs concernés
- Encadrement de la libéralisation du secteur de l'électricité (création des organes de régulation et définition des obligations de service public)
- Consultations trimestrielles de tous les acteurs wallons concernés par la politique énergétique

Développer les énergies vertes

- Lancement des « certificats verts » en Wallonie, qui incitent les producteurs d'électricité à produire progressivement de plus en plus d'énergies vertes
- Une éolienne en 1999 en Wallonie, 200 projets aujourd'hui et octroi de concessions d'éoliennes en mer ; objectif 8% d'énergie verte en 2010
- Promotion de la production combinée de chaleur et d'électricité (co-génération)
- Soutien accru à la recherche & développement de nouvelles technologies de production d'énergies vertes (« Piment »)
- Lancement d'une filière de valorisation énergétique du bois

Maîtriser la demande d'énergie

- Réduction d'impôt pour les travaux économiseurs d'énergie dans les logements
- Primes à l'installation de panneaux solaires et formations pour installateurs et architecte; objectif : 200 000 m² en 2010 (« Soltherm »)
- Création du fonds Kyoto (Fédéral) et du fonds Energie (Wallonie) pour soutenir les initiatives d'économie d'énergie
- Mise en place de facilitateurs du développement des énergies vertes en Wallonie
- Accords volontaires (en préparation) avec chaque secteur industriel wallon pour améliorer son efficacité énergétique
- Aides wallonnes aux entreprises investissant dans les énergies vertes et l'environnement
- Soutien financier aux communes voulant maîtriser leur consommation d'énergie (« Palme »)
- Incitants financiers à la mise en oeuvre d'audits et de comptabilités énergétiques dans les secteurs privé et public
- Aides aux professionnels de l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Revalorisation des Guichets de l'Energie

Protéger et promouvoir l'environnement

- Blocage de l'exportation de matériel nucléaire vers le Pakistan.
- Refus d'importation de MOX en vue de son retraitement en Belgique
- Interdiction de 10 pesticides dangereux

- Eco-bonis favorisant les emballages respectueux de l'environnement
- Création d'un conseil pour le Bien-être animal
- Aides à la reconversion vers et au maintien de l'agriculture biologique
- Renforcement du contrôle de la qualité de l'eau en région wallonne
- Mise en oeuvre de la directive Natura 2000 qui renforce la protection des espaces naturels*
- Application (très) strictes des règles en matière d'essais d'OGM dans les champs
- Interdiction de la chasse à courre

7. Pour plus de revenus et de temps

- Refinancement de la Communauté française, après 12 ans de combat d'Ecolo (+ 77 millions d'€ en 2002, + 830 millions en 2010)
- Création du fonds de créances alimentaires (contre les pensions alimentaires impayées)*
- Baisse des tarifs du gaz et de l'électricité et tarifs sociaux pour les bas revenus
- 43 millions d'€ pour les ménages ayant des difficultés pour payer leur facture d'énergie
- Versement par le secteur pétrolier de 25 millions € pour financer des « chèques mazout » pour les plus défavorisés*
- Augmentation des bas salaires et des pensions minimum pour les indépendants et les salariés*
- Augmentation des allocations d'aide aux personnes âgées et aux invalides*
- Réorientation de la réforme du minimex vers plus de droits pour les usagers
- Suppression des discriminations fiscales pour les couples mariés*
- En Wallonie : suppression de la taxe déchet et réduction de la redevance radio-télévision, réduction des droits de succession sur les petits héritages et du précompte immobilier pour les familles avec 2 enfants ou plus*
- Réductions fiscales pour les bas revenus (crédit d'impôt)*
- Réduction de la durée légale du travail à 38h/semaine*
- Le crédit-temps et des congés de paternité et d'adoption plus longs*
- Un premier pas vers un statut pour les artistes*
- Un statut fiscal et social pour les conjoints-aidants d'indépendants*

8. Pour améliorer la qualité de vie en ville

- Doublement des investissements de l'Etat fédéral à Bruxelles pour améliorer l'espace public dans les quartiers
- Un quart du budget consacré à des projets sociaux et aux quartiers en difficultés
- Accord sur un accueil intégré des institutions européennes dans la ville
- Aménagements de sécurisation aux abords d'écoles bruxelloises
- Réalisation de sites propres pour trams et bus et rénovation de stations de métro
- Création prochaine de 3 nouveaux arrêts SNCB
- Restauration de monuments classés, de parcs et d'équipements

9. Pour une mondialisation solidaire

- Augmentation du budget de la coopération au développement (+ 44% depuis 99)
- Création d'un fonds pour le commerce équitable
- Des normes sociales et environnementales dans les accords bilatéraux d'investissements
- Des règles plus éthiques pour les exportations d'armes
- Création prochaine d'un centre de prévention des conflits
- Ejection des actions Total-Fina-Elf du fonds de pensions des sénateurs
- Soutien du débat pour une taxe de type Tobin aux niveaux belge et européen*
- Vote unanime des parlements francophone et wallon pour la protection des services publics dans le cadre des négociations de l'AGCS
- Vote unanime des parlements francophone et wallon pour la protection de la diversité de la production cinématographique
- Maintien et aménagement de la loi de compétence universelle*
- Vote unanime à la Chambre de 2 résolutions visant à faciliter l'accès aux médicaments essentiels pour les pays pauvres

10. Pour plus de droits et de démocratie

Plus de droits, de transparence et de démocratie :

- Ouverture du mariage aux homosexuels*
- Dépolitisation des désignations dans l'enseignement fondamental de la Communauté française
- Parité sur les listes électorales et dans les organes d'avis et de gestion*
- Ouverture de la fonction publique bruxelloise aux étrangers*
- Transparence totale des rémunérations des dirigeants des entreprises publiques
- Désignation d'administrateurs compétents et indépendants dans les entreprises publiques
- Procédures plus transparentes pour la nomination des dirigeants de la RTBF
- Réforme de la haute fonction publique wallonne (système de mandats)*
- Limitation des cumuls pour les ministres et parlementaires wallons
- Premier « panel de citoyens » en Belgique*
- Accès public aux travaux des commissions parlementaires
- Des parlements qui lancent des débats importants (ex : philosophie à l'école)
- Un tiers des mesures du Contrat d'avenir pour la Wallonie d'origine écologiste
- Application des règles de transparence administrative aux intercommunales wallonnes

Plus de justice et de prévention :

- Mesures de résorption de l'arriéré judiciaire à Bruxelles et en Wallonie*
- Reconnaissance du travail d'intérêt général comme peine alternative*
- Doublement du budget de l'aide aux victimes
- Moyens accrus pour les relations entre parents détenus et leurs enfants
- 5 nouveaux lieux de suivi des mineurs délinquants souffrant de troubles psychiatriques
- Plus de moyens pour la médiation et les travaux d'intérêt général des mineurs délinquants
- Plus de moyens pour le suivi des jeunes délinquants post-enfermement
- Augmentation du nombre de places d'enfermement des mineurs délinquants
- Doublement du budget de l'aide sociale aux détenus
- 20 nouveaux services d'aide en milieu ouvert (AMO) dans les quartiers, pour plus de prévention

11. Mais ECOLO c'est aussi...

...la politique autrement

- Une collaboration permanente et un accord avec Agalev pour le maintien d'une Sécurité sociale fédérale
- Des parlementaires et des ministres qui reversent entre 30 et 50% de leurs indemnités
- Pas de cumul de mandats ni de campagne personnelle
- Une alternance homme-femme systématique sur les listes électorales
- Aucun candidat présent à la fois sur les listes électorales pour la Chambre et le Sénat
- Des forums réguliers d'évaluations de l'action gouvernementale
- Un tableau de bord permanent sur l'action d'Ecolo dans les gouvernements

12. Et globalement ?

1. Avec l'arc-en-ciel, quels sont les changements vers une société plus citoyenne, solidaire et durable ?

Une nouvelle culture politique ?

Oui : quand de nouvelles questions sont mises à l'agenda. Le développement durable, la mobilité, l'effet de serre, la sécurité routière, la contrôle des entreprises publiques,, la régulation éthique de l'économie sont désormais reconnus comme des enjeux politiques majeurs.

Non : le développement économique prétend encore se faire au détriment de la qualité de la vie, dans l'irresponsabilité des nuisances écologiques et sociales.

Des changements de structures dans les services publics ?

Oui : à la SNCB, à l'ONE, au TEC, à l'AWIPH, les réformes engagées clarifient les responsabilités publiques et rendent les pratiques plus transparentes. L'inertie et l'arbitraire des pouvoirs reculent. Une certaine idée du service public se réconcilie avec la modernité.

Non : les justiciables se perdent toujours dans les couloirs interminables des palais de justice, et la réforme Copernic a plus déstabilisé l'administration qu'elle ne l'a adaptée aux exigences de la société contemporaine.

Des nouvelles pratiques politiques ?

Oui : les nominations d'enseignants du fondamental dans le réseau de la Communauté se font désormais conformément au droit ; de même, Ecolo a veillé à proposer des administrateurs dans les organisations publiques en les sélectionnant avant tout pour leur compétence et leur indépendance.

Non : l'appareil d'Etat continue trop souvent d'être occupé sur une base partisane ; trop de communications politiques s'éloignent très fort de la réalité.

Plus de droits et de libertés ?

Oui : 50.000 sans-papiers ont désormais des papiers ; les homosexuels peuvent – juridiquement – s'aimer avec des droits ; le droit à mourir dignement (soins palliatifs et euthanasie) est inscrit dans la loi.

Non : le revenu d'intégration, qui succède au minimex, reste un droit imparfait et des chômeurs continuent à être privés d'allocations de chômage ; privés du droit de vote, les étrangers restent considérés comme des citoyens de seconde zone ; les mesures d'enfermement et d'expulsion se poursuivent au mépris de la dignité des personnes.

Plus d'égalité?

Oui : le refinancement de la Communauté française et les accords du non-marchand, le crédit d'impôt remboursable pour les bas revenus professionnels, l'augmentation des allocations sociales et des moyens de la sécurité sociale (dont 100 milliards de francs en plus pour les soins de santé), des tarifs (trains et bus) allégés ou la gratuité pour les moins de 12 ans ou les plus de 65 ans.

Non : la réforme fiscale profite plus aux gros revenus qu'aux petits, beaucoup d'allocations sociales (de sécurité sociale ou d'aide sociale) restent insuffisantes, les entreprises bénéficient de réductions inconditionnelles de cotisations dont on n'évalue pas l'impact sur l'emploi.

Des mondes décloisonnés ?

Oui, la formation des enseignants en inter-réseaux, les partenariats entre pouvoirs publics et associations en Aide à la jeunesse ou dans les politiques sociales wallonnes, l'accueil coordonné de l'enfant à l'échelle des communes marquent des progrès dans le sens d'une société moins cloisonnée, plus ouverte.

Non, les replis, rivalités et concurrences institutionnelles prennent encore souvent le pas sur l'intérêt de chacun.

De nouveaux horizons ?

Oui : le fonds argenté épargne pour payer les pensions à l'avenir, le budget de la coopération au développement est augmenté de 44%, le protocole de Kyoto inscrit la sauvegarde du climat comme un objectif planétaire, la Wallonie se couvre d'éoliennes.

Non : le sommet de Johannesburg est un semi échec, le fossé entre le Nord et le Sud se creuse en abîme, l'Europe sociale est à la traîne.

2 - Et donc le changement, c'est pour quand ?

- Pour tout de suite, si l'on regarde la direction prise dans beaucoup de dossiers.
- Pour demain, si l'on mesure l'intensité du changement.
- Pour après-demain, si l'on attend que la vie ait durablement changé, non seulement pour nous, sur notre petit timbre-poste de la Belgique francophone, mais à l'échelle de la planète.

3 - Moralité

Ici et ailleurs, dans la majorité ou l'opposition, « Ce n'est qu'un combat, continuons le début ! » (Coluche)

Plus de détails ? www.ecolo.be/tdb : le tableau de bord des actions d'ECOLO dans les gouvernements

QUAND C'EST VERT ON AVANCE

(*) Résultat obtenu avec ou à l'initiative (mais avec notre appui) d'autres partenaires politiques.